

Le certificat de réalisation est à établir sur le papier à en-tête de l'organisme de formation ou, le cas échéant, sur le papier à en-tête de l'employeur s'il s'agit d'une formation interne.

Nota : Il pourra devoir faire apparaître le logo du ou des cofinanceurs en cas d'opérations cofinancées

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Établi conformément à l'arrêté du 21 décembre 2018 relatif aux pièces nécessaires au contrôle de service fait mentionné à l'article R.6332-26 du code du Travail

Je, soussigné(e), [Prénom et nom], agissant pour le compte de [raison sociale du prestataire], enregistré sous le numéro de déclaration d'activité [NDA]¹, certifie que [Prénom et nom du bénéficiaire], salarié(e) de l'entreprise [Raison sociale de l'employeur]² a suivi l'action de formation décrite ci-dessous :

Intitulé de l'action de formation : _____

Date de début: [JJ/MM/AAAA] **Date de fin :** [JJ/MM/AAAA]

Lieu de réalisation de l'action de formation : _____

Modalité de l'action de formation	Nombre d'heures prévues	Nombre d'heures réalisées
en présentiel	_____ h	_____ h
à distance (FOAD)	_____ h (estimées)	_____ h (estimées)
en situation de travail (FEST)	_____ h (estimées)	_____ h (estimées)
Total	_____ h	_____ h

Les **documents et éléments** ayant servi à l'établissement du présent certificat sont les suivants :

- Feuilles d'emargement ou tout document justifiant de la participation effective du bénéficiaire.
- Justificatifs de réalisation des travaux.
- Attestation de passage ou de réussite aux évaluations intermédiaires et/ou finales.
- Documents relatifs au suivi, à l'accompagnement et à l'assistance du bénéficiaire.
- Autres éléments probants : _____

Ils sont tenus à disposition du service de contrôle d'Uniformation et [Raison sociale du prestataire] s'engage à conserver l'ensemble de ces justificatifs pendant une durée minimum de six ans à compter de la date du dernier paiement par Uniformation pour les dossiers non cofinancés et à compter de la date de fin d'opération pour les dossiers cofinancés³.

Fait à _____, Le [JJ/MM/AAAA]

Cachet et signature du représentant du prestataire de formation ou de l'employeur

¹ Cette mention du NDA est à supprimer si l'action de formation est réalisée par une entreprise en interne.

² « Salarié(e) de notre entreprise » si l'action de formation est réalisée par une entreprise en interne.

³ Cette durée minimale est portée à 10 ans après le dernier paiement en cas de cofinancement par le FSE.